

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

1 CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Vous pouvez constituer le dossier en ligne, sur le site www.ants.gouv.fr ou venir chercher un CERFA en Mairie.

PRENDRE RENDEZ-VOUS 2

Prenez rendez-vous en ligne
www.orgelet.com
ou par téléphone : 03.84.35.54.54



3 RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

Présentez vous physiquement à la Mairie d'Orgelet à la date et l'heure de votre rendez-vous sans oublier les documents nécessaires, selon votre situation.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Avant de vous déplacer en mairie, vous devez au préalable :

1. Posséder une carte nationale d'identité électronique (CNIe) avec une puce sécurisée,
2. Avoir un téléphone qui dispose d'une capacité NFC et d'une version récente du système d'exploitation
3. Télécharger et installer l'application France identité sur votre smartphone
4. Avoir initialisé votre demande de certification depuis l'application afin d'obtenir un QR code



Plus d'informations



Mairie
2 Rue du Château - 39270 ORGELET
03.84.35.54.54
cni@orgelet.com

HORAIRES DU SERVICE :

*Lundi, mardi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h*

*Vendredi
de 9h à 12h*